



Paris, le 10 septembre 2008

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES NEXTRADIOTV – GROUPE LA TRIBUNE HOLDING**

La société NEWS PARTICIPATIONS, société mère de la société NEXTRADIOTV, a, en janvier 2008, constitué la société LA TRIBUNE HOLDING à l'effet d'acquérir, en février 2008, le quotidien La Tribune.

A la suite de cette acquisition, certaines prestations sont assurées et facturées par NEXTRADIOTV ou ses filiales aux sociétés du groupe LA TRIBUNE HOLDING selon les modalités prévues dans les conventions suivantes :

- une convention d'assistance administrative et technique entre NEXTRADIOTV et LA TRIBUNE HOLDING (redevance annuelle de 105.400 €) ;
- une convention de sous-location de bail conclue entre GROUPE TESTS et TRIBUNE DESFOSSES (loyer annuel de 735.132 €) ;
- un contrat de partenariat entre INTERNEXT et TRIBUNE DESFOSSES (somme fixe annuelle de 96.000 €) ;
- un contrat de sous-régie publicitaire entre 01 Régie et LA TRIBUNE REGIE (commission annuelle de 100.000 €) ;
- un contrat de prestation de service entre RMC Sport et TRIBUNE DESFOSSES (minimum annuel garanti de 152.000 €).

Les sociétés du groupe LA TRIBUNE HOLDING étant considérées comme des parties liées à NEXTRADIOTV, ces conventions ont été passées dans le respect de la procédure des conventions règlementées et, notamment, elles ont été autorisées par le Conseil d'administration de chacune des structures concernées.

Il convient, par ailleurs, de préciser qu'à la suite de l'acquisition du groupe LA TRIBUNE HOLDING, les modalités financières de la convention de management fees existant entre NEWS PARTICIPATIONS et NEXTRADIOTV ont été revues à la baisse (passant d'une rémunération globale pour la prestation de direction et d'assistance de 673.392 € à 560.000 €).

Les synergies opérationnelles ont été extrêmement réduites sauf pour les contrats RMC Sport et TRIBUNE DESFOSSES.

Un tableau récapitulatif de ces conventions règlementées et de leurs principales modalités est en libre consultation sur le site Internet de la société : [www.nextradiotv.com](http://www.nextradiotv.com).